



Délais prescription recouvrement indemnités d'un jugement

Par Lorie

Bonjour,

je voudrais savoir quels sont les délais de prescription pour le recouvrement des:

- indemnités allouées par deux Juridictions suite à une contestation testamentaire= attribution de 50% de l'héritage
- + Art.700 + entiers dépens
- honoraires avocat-

L'adversaire argue de 2 ans(trois ans se sont écoulés suite à des lenteurs administratives..)pour ne pas les payer alors qu'accepte de s'acquitter de la part d'héritage..

Je me heurte à l'attentisme de mon conseil ..

MERCI DE VOTRE AIDE.

Par alaintoto

Qui recouvre... Qui conteste... On ne comprends pas très bien...

Dance genre de situation il vaut mieux faire des phrases, expliquer... et passer ailleurs, car visiblement personne ne répond ici.